

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/11/2024 - 27009 - 2007 B 02378 - 498 685 841 - A. TARASPOL SARL

TARASPOL
S.A.R.L. au capital de 7 000,00 Euros
Siège social : 35 RUE DES CHANTIERS

78000 VERSAILLES
R.C.S : 498685841

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024

Le 30/06/2024,
à 10 heures ,

Madame BOGNA TARASEWICZ , détenant 1 parts sociales,
Monsieur ANDRZEJ TARASEWICZ , détenant 99 parts sociales,

associés de la société **TARASPOL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ANDRZEJ TARASEWICZ , préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 12 470.56 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 12 470.56 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **82 840.56 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **12 470.56 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **12 470.56 Euros**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de ne pas modifier la rémunération du gérant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

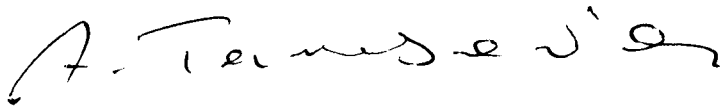
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. T. M. S. J. S." with a stylized flourish at the end.

TARASPOL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000,00 Euros
Siège social : 35 RUE DES CHANTIERS

78000 VERSAILLES
R.C.S : 498685841

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **12 470.56** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **82 840.03** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **12 470.56** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **12 470.56** Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance

A. T. ...

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL TARASPOL

35 RUE DES CHANTIERS
78000 VERSAILLES

BATIMENT

NAF : 4334Z

SIRET : 498685841 00013

CABINET MARC FAIFER

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

41 Rue Saint-Ferdinand
75017 PARIS

Sommaire

Sommaire	1
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

A.T.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1250	1250		
Constructions	19232	2255	16976	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	61232	53548	7684	11041
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	81 714	5 1053	24 661	11 041
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens	17372		17372	99313
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis	5500		5500	5600
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	17777		17777	17307
Autres	7685		7685	13876
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	84 616		84 616	43 677
Charges constatées d'avance	957		957	
ACTIF CIRCULANT	133 906		133 906	179 773
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	215 620	57 053	158 567	190 815

A.T.

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)		7000	7000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves : - Légale - Statutaires ou contractuelles - Réglementées - Autres		700	700
Report à nouveau		82 840	74 567
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		12 411	8 213
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		103 011	90 540
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques - Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	-auprès des établissements de crédit - Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		19 847	74 475
	- Fournisseurs et comptes rattachés	5 149	2 431
Dettes :	- Fiscales et sociales - Sur immobilisations et comptes rattachés	27 730	20 539
Autres dettes		2 830	2 830
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		55 556	100 275
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		158 567	190 815

A.T.